

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	53 (2003)
Heft:	3: Ecriture de l'histoire et archives = Geschichtsschreibung und Archivwesen
Artikel:	L'histoire du temps présent et ses archives
Autor:	Wolikow, Serge
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-81346

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'histoire du temps présent et ses archives

Serge Wolikow

Zusammenfassung

Das Aufkommen von Zeit- oder Gegenwartsgeschichte bleibt nicht ohne Konsequenz auf die Archive: Produktion wie Gebrauch sind durch die Nähe und Verflechtung zwischen Vergangenheit und Gegenwart geprägt. Gewisse ältere Unterscheidungen zwischen öffentlichen und privaten oder abgelieferten oder hergestellten Archiven müssen überprüft werden. Die Beziehungen zwischen Forschern und Archivaren werden im Rahmen einer Kooperation neu zu betrachten sein, in der sich die Rollenteilungen wechselseitig beeinflussen.

Envisager la question des archives dans le domaine de l'histoire contemporaine et notamment celle de l'histoire du temps présent suppose d'entrée affirmer l'existence d'une relation qui perturbe certaines idées reçues sur les archives. Tout d'abord considérer les archives du point de vue de la science historique renverse la vision déductiviste selon laquelle l'histoire procéderait des archives et non l'inverse. Les archives sont autant le produit du travail scientifique que leur soubassement. Ensuite, la référence à la contemporanéité renforce encore le renouvellement du regard sur les archives. Rapprocher l'archive et le monde contemporain pour interroger la spécificité de ce rapport semble en effet antinomique dans les termes. L'archive n'est-elle pas souvent simplement identifiée à la trace d'éléments du passé? Peut-on concevoir dès lors des corpus d'archives portant sur des activités qui impliquent des groupes et des individus toujours vivants? A ces difficultés il faut encore ajouter celles qu'induisent les mutations techniques qui au cours du dernier siècle et à l'aube du XXI^e siècle ont largement modifié la gestion de l'information et de la documentation. C'est donc dans ce triple contexte de la science historique du contemporain qu'on peut questionner les archives avec le souci de leur spécificité mais aussi des nécessaires nouvelles approches pour aborder la question des archives avec lesquelles les historiens travaillent. Cette réflexion ne peut ignorer la dimension politique d'une question qui mobilise des acteurs au premier rang desquels se trouve la puissance publique. L'engagement de l'Etat, la législation concernant les archives publiques comme les moyens mis au service de la politique nationale des archives constituent des dossiers d'une grande actualité dont on ne peut dans le cadre de cet article qu'évoquer l'importance dans la mesure où les solutions adoptées déterminent en fin de compte fortement le travail des historiens contemporanéistes et leur relation avec les archives¹. La confi-

¹ Vincent Duclert: «La politique actuelle des archives», pp. 21–56, in Sébastien Laurent (dir.): *Archives «secrètes», secrets d'archives?* Paris, 2003.

guration nationale est également une variable sensible dans la nature de cette relation entre l'historien et les archives: aussi bien la culture que les dispositifs réglementaires induisent des différences souvent méconnues et qu'une approche comparative systématique permettrait de traiter réellement. Sans évoquer ces différents aspects on ne doit pas oublier qu'ils conditionnent une bonne part des réflexions qui suivent et qu'ils ne peuvent être ignorés dès lors qu'on souhaite élargir et généraliser la réflexion.

Pour s'en tenir à l'objet précis de cet article centré sur les archives des historiens du temps présent, il convient d'abord d'interroger les paradoxes très français de la contemporanéité. La périodisation qui fait débuter l'époque contemporaine à la Révolution française, enracinée dans l'histoire sociale et culturelle de la France, reste une donnée intangible de l'organisation dans des études historiques universitaires comme de celle des archives. Pour autant cette périodisation très large est apparue inadaptée pour caractériser l'ensemble des problèmes soulevés par la contemporanéité des acteurs historiques, de leurs archives et des historiens amenés à les prendre en compte. Parallèlement à l'évolution historiographique du deuxième vingtième siècle, les travaux historiques se sont ouverts en France à l'étude de l'histoire la plus récente. Dans un premier temps, la législation sur les archives comme les habitudes de travail des historiens ont conduit certains de ceux-ci à utiliser des sources directement accessibles en empruntant leurs méthodologies à d'autres sciences sociales comme la sociologie ou l'ethnologie. Le développement de l'histoire orale et de l'histoire immédiate, surtout dans les années 1970, se conjuguait avec le souci d'écrire une histoire des couches populaires et une histoire collective des individus souvent ignorés dans les archives administratives. Cette historiographie qui ignorait pour l'essentiel les archives issues de l'activité des institutions publiques leur opposait des archives provoquées par les chercheurs. Le débat que ces démarches susciteront au début des années 1980 se solda par l'affirmation plus judicieuse d'une histoire du temps présent qui se définissait pas seulement par ses sources mais par le rapport aux acteurs et témoins de l'époque étudiée. Parallèlement la loi de 1979 sur les archives diminua, au moins en principe, les délais de communications, ramenés de 50 à 30 ans. L'historien du temps présent pouvait dès lors envisager, comme les autres historiens, de croiser ses sources. Bien sûr cela ne fait pas disparaître le rapport original qu'il entretient avec son objet d'étude puisqu'il reste sous le contrôle des acteurs et des témoins dont il peut solliciter des informations et la collaboration mais aussi redouter la critique et l'incompréhension. Les historiens de la résistance ont ainsi la possibilité de croiser leurs sources tout en sachant que les enjeux mémoriels, l'implication des témoins dans les débats historiographiques ne peuvent dispenser d'accéder aux archives publiques qui permettent seules de retrouver en partie les processus décisifs, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'Etat. Pour l'histoire des conflits coloniaux on retrouve cette même situation dans laquelle la subjectivité des acteurs et des témoins recueillis par des approches ethnographiques et sociologiques ne peut dispenser des archives qui consignent l'activité des administrations coloniales dans leur fonctionnement quotidien comme dans les moments exceptionnels et paroxystiques des conquêtes, occupations et luttes de libérations...

Les archives du temps présent sont à la fois plus riches et plus complexes que celles des périodes antérieures notamment parce que la production d'information et de communication s'est développée sur des supports multiples. L'historien du temps présent, parce qu'il peut s'approprier les méthodes d'autres sciences so-

ciales, interroge de nouvelle manières les archives de telle sorte qu'il interpelle la notion elle-même. La distinction entre les domaines public et privé pour classer les archives apparaît insuffisante, en raison notamment de l'importance nouvelle des activités politiques, sociales et culturelles prises en charge par des partis, des syndicats, des associations dont le rôle ne cesse de s'affirmer. Ainsi donc leurs archives, en principe privées, sont primordiales pour connaître et comprendre l'histoire des sociétés contemporaines. Bien souvent peu accessibles et mal conservées, elles sont largement tributaires des efforts conjugués des chercheurs et des militants de ces organisations pour les préserver et les communiquer. Outre la diversité des supports, traditionnels et nouveaux, du papier au numérique, du son à l'image, les archives des historiens du temps présent correspondent à l'élargissement de l'investigation historique. Cet élargissement fait écho aux recherches centrées sur les pratiques comme sur les décisions, sur les phénomènes collectifs comme sur les individus. Sur ce plan des archives associées à des activités neuves comme celles de l'enseignement et de la recherche apparaissent indispensables pour penser l'histoire des savoirs scientifiques, l'émergence des disciplines. L'activité scientifique dans le domaine des sciences sociales est de plus productrice de données qui peuvent être revisitées en vue de nouveaux usages.

Paradoxalement, au moment où le champ des archives s'agrandit, alors que les attentes des archives augmentent et que des possibilités nouvelles de traitement, de conservation ou de modes d'accès s'affirment, la situation des archives de France se dégrade dans le domaine du contemporain. Faute de moyens et de décisions adaptées à l'ampleur du problème posé par les archives du temps présent, celles du second vingtième siècle, se développe un fractionnement grandissant. Les archives publiques ne parvenant pas à assurer leur mission, elles laissent les institutions publiques, les ministères, de grands organismes conserver et gérer leurs archives et sans pouvoir traiter positivement les archives de nombreux domaines. Il en va ainsi des archives des universités, des établissements de recherche qui, en principe, appartiennent au domaine public ou de ces associations ou mouvements sociaux qui ressortissent du domaine privé. Heureusement que dans ces deux cas des initiatives diverses prises par les chercheurs, des organismes de recherche, par des associations se mettent en place des dispositifs destinés à accueillir et sauvegarder ces archives. L'ampleur, la diversité comme la richesse des archives soulèvent des problèmes techniques de stockage et de communication qui peuvent être résolus par le recours aux nouvelles technologies. Celles-ci, que ce soit la numérisation, la construction de bases de données, l'édition en ligne de documents, ces diverses technologies impliquent à la fois des financements plus importants que dans le passé et une coopération inédite entre les chercheurs et les archivistes. Sur ce point on doit imaginer des dispositifs nouveaux qui permettent une véritable collaboration de travail entre les uns et les autres afin de permettre la mise au point de solutions nouvelles notamment dans le domaine des inventaires, la publication de recueils documentaires, la consultation des inventaires à distance, la possibilité d'utiliser de nouveaux supports, par exemple les DVD, pour stocker les images et faciliter leur accessibilité.

Les archives de l'historien du temps présent sont souvent en voie de constitution au moment où celui mène son investigation. Bien souvent son travail contribue à accélérer l'identification et la préservation des archives. Il peut également participer à la mise au point des inventaires et d'outils documentaires démultipliant la mise à disposition des archives auprès des autres historiens. Sans doute les spécia-

listes du temps présent ne sont pas les seuls à pouvoir bénéficier de cette nouvelle approche des fonds d'archives, mais ce sont certainement ceux qui sont les plus concernés par des progrès qui permettent tout à la fois de préserver l'intégrité des documents, tout en facilitant leur utilisation scientifique. Dans cette perspective de nouveaux partenariats doivent sans doute être envisagés entre les bibliothèques, les universités, les laboratoires, tous protagonistes de la recherche, de la documentation et des archives pour qu'ils aient des préoccupations convergentes à partir de leurs activités spécifiques. De cette rencontre peuvent naître des initiatives capables de fédérer les efforts en matière de sauvegarde des archives et d'étude scientifique à partir d'elles.